

## COMMUNE DE MONTLAUR

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : **15**
- en exercice : **15**
- qui ont pris part à la délibération : **11**

Séance du **09 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois

Et le neuf mars à **20 heures 30**

Date de la convocation : 02/03/2023

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : Myriam ALINAT, Yves CASTAN, Fabien COVINHES, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Marie DELMAS, Vivien GUIRAUD, Viviane RAMONDENC, Alain RASCOL, Nathalie RICARD, Patrick RIVEMALE, Karine VALAT

Absents excusés : Laurent BERNAT, Bernard LAFFOND, Jean-François ROUSSET, Marie-Lou WALIGORSKI

Secrétaire de séance : Nathalie RICARD

N° 04-2023

**Objet :**

**Aveyron Ingénierie : Convention de mission : diagnostic et suivi des systèmes d'assainissement collectif de MONTLAUR-BOURG, VERRIERES, BRIOLS**

Monsieur le Maire expose que l'Agence Aveyron Ingénierie accompagne la commune de Montlaur dans la gestion des systèmes d'assainissement collectif. Il propose de renouveler ce partenariat et présente la convention de mission. La mission confiée à l'Agence Aveyron Ingénierie serait la suivante :

diagnostic et suivi des systèmes d'assainissement collectif de MONTLAUR-BOURG, VERRIERES, BRIOLS à compter du 01/01/2023 pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 31/12/2027.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **ACCEPTTE** de confier à l'Agence Aveyron Ingénierie la mission précitée
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mission afférente à cette affaire

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Suivent au registre les signatures des membres présents,  
Pour copie conforme

Le Maire, Patrick RIVEMALE

La secrétaire de séance, Nathalie RICARD,



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission  
Au représentant de l'Etat le 14/03/2023  
Et de la publication le 14/03/2023  
Le Maire, Patrick RIVEMALE

